



Le 30 juin 2022

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 7 JUILLET 2022 à 20 H 30

1

Le public peut participer aux séances du conseil municipal.
Il a par ailleurs la possibilité de suivre l'intégralité de cette séance en direct par Facebook Live en se connectant sur le Facebook « mairie de L'Argentière-La Bessée » à partir de 21 H 00, et de poser d'éventuelles questions par ce canal pendant la réunion. Les réponses seront données à l'issue de la séance.

I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

II- COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS :

3-5 JUIN

Plan d'eau

21^{ème} rassemblement du Briançon Family Kayak

3 JUIN

- 15 H 00 : Villa Montbrison

Assemblée Générale des Amis de la Villa Montbrison

11 JUIN

- 9 H 00 : Zone sportive du Quartz

Fête du Sport

- 17 H 00 : Château Saint-Jean

Vernissage de l'exposition « Au pied de mon arbre – L'exploitation de la forêt des Hautes-Alpes du 17^{ème} au 21^{ème} siècle », en partenariat avec les Amis de l'Arbre à l'Ouvrage, les Archives Départementales et l'Office National des Forêts

13 JUIN

- 14 H 00 : Jardin de la Villa Montbrison

Rencontre conviviale et musicale avec les anciens de la maison, leurs familles, les élèves de l'école de La Bessée et des artistes

- 17 H 30 : Foyer Culturel

Cérémonie de remise des diplômes du devoir de mémoire aux élèves du collège et projection du film réalisé par ces derniers

- 14 JUIN**
- **17 H 00 : Commission Urbanisme**
ORDRE DU JOUR :
Examen dossiers divers
 - **18 H 30 : École de La Bessée**
Conseil d'école
- 15 JUIN**
- **11 H 00 : Quartier Plan d'Ergue**
Inauguration de la réhabilitation de la résidence « Urgon II »
 - **18 H 00 : Commission Affaires scolaires**
ORDRE DU JOUR :
Examen des demandes de dérogation scolaire
- 16 JUIN**
- **9 H 00 : Col de la Pousterle**
Pose et inauguration de tables de pique-nique réalisées par les élèves de la section SEGPA du collège des Garcins
 - **18 H 00 : École de l'Église**
Conseil d'école
- 17 JUIN**
- **14 H 00 : Commission d'Appel d'Offres**
ORDRE DU JOUR :
Ouverture des plis et choix de l'acquéreur de l'appartement communal n° 7 de l'immeuble du Coucardier
 - **18 H 30 : Foyer Culturel**
Audition de fin d'année de l'école de musique
- 18 JUIN**
- **10 H 00 : Mairie**
Signature des chartes d'engagement dans le cadre de l'opération municipale « Coup de pouce au permis de conduire »
 - **17 H 30 : Monument aux Morts**
Cérémonie commémorative du 82^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle
- 22 JUIN**
- **16 H 00 : Guillestre**
Rencontre avec les élus du CCAS de Guillestre afin d'examiner les modalités de mise en place d'une mutuelle communale
 - **17 H 15 : Conseil Municipal Jeunes et Commission Jeunesse**
ORDRE DU JOUR :
 - Poster des communes forestières
 - Kermesse du samedi 2 juillet

- 22 JUIN** - 18 H 30 : **Commissions Culture / Patrimoine et Animations**
ORDRE DU JOUR :
- Programme des animations culturelles
 - Festival du Livre 2022
 - Spectacle des 30 ans de la mine
- 23 JUIN** - 18 H 00 : **Salle du marché couvert**
Assemblée générale de l'ADMR
- 24 JUIN** - 18 H 30 : **Musée muséum départemental (Gap)**
Vernissage de l'exposition « Des retours d'odyssées »
- 27 JUIN** - 18 H 00 : **École du Plan d'Ergue**
Conseil d'école
- 29 JUIN** - 9 H 45 : **Col de la Pousterle**
Inauguration de la « forêt pédagogique », une parcelle de forêt mise à disposition du Conseil Municipal Jeunes
- 30 JUIN** - 18 H 30 : **Maison du Parc - Vallouise**
Présentation du livre des éditions Glénat « Villages d'alpinisme des Écrins »
- 1^{er} JUILLET** - 18 H 00 : **Eygliers**
SIGDEP – Présentation du programme de rénovation du parc d'éclairage public
- 19 H 00 : **Foyer Culturel**
Ciné-débat sur l'itinérance pour les 20 ans de la Via Alpina à l'initiative du réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et CIPRA France
- 19 H 00 : **Vallouise – Maison du Parc**
Ouverture en musique de la saison estivale du Parc National des Écrins
- 2 JUILLET** - 16 H 00 : **Centre-ville**
Dans le cadre de l'appartenance au label « Villages étapes », les communes de Chorges, Guillestre et L'Argentière valorisent leur territoire par des animations sur le thème de la voie romaine à l'époque gallo-romaine
- 6 JUILLET** - 18 H 00 : **Commission Animations**
Élaboration des plannings d'occupation des salles communales avec leurs utilisateurs
18 H 00 : planning du Foyer Culturel
19 H 00 : planning du complexe sportif du Quartz

III – DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À APPROBATION :

- Délibérations décidant de l'inscription à l'état d'assiette de la coupe en parcelle 30, de la réalisation de cette coupe en bois façonnés avec vente en contrat d'approvisionnement et exploitation par l'Office National des Forêts, et sollicitant l'aide financière de la Région dans le cadre de la mesure « Soutien à la mobilisation des bois par câble ».
- Délibération autorisant Monsieur le maire à souscrire une ligne de trésorerie pour pallier le retard de versement des subventions dues à la commune.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer l'acte notarié de cession de l'appartement communal n° 7 de l'immeuble du Coucardier.
- Délibération décidant du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M 57 à compter du 1^{er} janvier 2023 pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Décision modificative n°1 pour le budget de l'eau.
- Décision modificative n° 2 pour le budget communal.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer l'acte notarié d'acquisition des parcelles F 1540, F 1477 et F 1476 situées sur la base de loisirs.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer un acte d'échange de parcelles après déclassement du domaine public dans le secteur des « Collets ».
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec EDF un avenant à la convention d'occupation de la parcelle E 2943 mise à disposition pour l'aire de camping-cars communale.
- Motion relative à la suppression par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la carte ZOU 50/75 %.
- Délibération concédant une servitude de passage à la Communauté de Communes du Pays des Écrins sur la parcelle E 2041.

A la demande de la Préfecture des Hautes-Alpes :

Retrait des délibérations relatives à la délégation de maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la Communauté de Communes du Pays des Écrins pour :

- La réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune,
- La réfection du stade de football et de ses abords.